

Lieu: TRIO...S, Inzinzac-Lochrist	<i>Assises citoyennes de la culture en Pays de Lorient</i> CDPL	Date : 08.10.2022 Rédacteurs: Jack Maignan, Tifenn Siret, Robert Posnic, Joel Janssen, Nicolas Syz
--------------------------------------	--	---

PROGRAMME

Les (premières) Assises citoyennes de la culture en Pays de Lorient/ Azezou keodedel ar sevenadur e Bro an Oriant

Sujet 1 :

Artistes en Pays de Lorient : Accueil et soutien

Reconnaissance des artistes, soutien aux jeunes artistes, quelles politiques publiques, pour trouver l'ambition du Pays Lorient dans ce domaine

Pilote Jack Maignan

Sujet 2 :

Quelle politique langue et culture bretonne pour le pays de Lorient ?

État des lieux synergies pour l'avenir

Pilotes : Tifenn Siret. Robert Posnic

Grands témoins :

- Ronan Postig pour l'Ofis publik Ar Brezhoneg
- Nolwenn Le Crann, Vice Présidente Quimperlé Communauté
- Claudine Perron (Emglev, Kevre Breizh, CESER)

Synthèse des Assises

Le 8 octobre 2022 à Inzinzac-Lochrist ont eu lieu les premières assises de la culture en pays de Lorient organisées par le groupe culture du Conseil de Développement du Pays de Lorient (CDPL).

Ce fut un vrai succès.

Le lieu, l'accueil, la convivialité, les témoins, les animateurs, les ateliers ont été excellents. Les gens du Trio's ont été d'un grand secours et particulièrement dévoués.

80 participant(e)s, de nombreuses communes et communautés de communes représentées (élues ou servies), des artistes, des associations et des citoyen(ne)s ont répondu à notre invitation pour partager leurs compétences, expériences, propositions et questionnements.

Sujet 1 :

Artistes en Pays de Lorient : accueil et soutien

Relevé des Idées/force de l'Atelier Accueil des Artistes lors des Premières Assises de la culture du CDPL le 8/10/2022 au Trio's à Inzinzac.

A noter une diversité importante des 50 participants à cet atelier. L'ensemble des esthétiques sont représentées.

Un certain nombre de questionnements et de problématiques sont posés :

- La place du patrimoine et son lien avec le territoire du Pays de Lorient ?
- La cohérence des enseignements artistiques ?
- Quel réseau pour la lecture publique ?
- Les complémentarités entre les salles de diffusion du Spectacle vivant ?

- Combien d'emplois culturels directs, indirects ou induits dans le Pays de Lorient ?
- Quel est le poids du secteur culturel en terme d'économie et de retombées économiques ?

Une caractéristique du pays de Lorient réside dans le souhait de travailler ensemble même s'il y a une grande diversité des acteurs et une interculturalité forte, La question de la pérennité des structures culturelles avec un subventionnement en baisse se pose pour l'ensemble du secteur mais est davantage sensible pour les Arts visuels, car le régime de l'intermittence n'existe pas.

Les jeunes artistes ont du mal à s'implanter dans le Pays de Lorient, comment favoriser leur venue ? Plusieurs idées émergent : ateliers d'artistes, ateliers logements, des contrats spécifiques par des bailleurs sociaux comme cela existe depuis 30 ans à Rennes.

Les jeunes artistes ne sont cependant pas cloisonnés, ils sont en général plus dans l'interdisciplinarité, exemple Ateliers du Bout du Monde.

Par ailleurs il existe déjà quelques structures de coopération culturelle au pays de Lorient mais aucune pour la danse par exemple.

La solidarité joue et il existe une dialectique forte entre artistes installés et jeunes arrivants...

La prise en compte du contexte est important pour les jeunes artistes, notamment à propos de l'environnement qui précède la création artistique, qu'est-ce que « l'avant création » ?

Des contractualisations existent déjà avec l'État et des Communes comme l'exemple réussie de la capsule artistique à Locmiquelic, par CAMP, campements artistiques sur 3 ans.

Si l'état d'esprit semble favorable aux projets culturels dans le pays de Lorient..il convient de mieux afficher de manière résolue une politique communautaire pour favoriser les financements des collectivités, mais surtout de l'État, Région, Europe...

Des essais et expérimentations existent à Plouay, Larmor- Plage ou Port Louis, par exemple, mais peu de moyens humains et d'appuis logistiques au niveau de l'agglomération.

Pour les pratiques amateurs se pose la question de quel accès aux salles ? Pour répondre, on peut s'inspirer d'un exemple à Paris : la MPAA, établissement culturel de la Ville de Paris, qui a pour mission de soutenir, développer et favoriser les pratiques artistiques en amateur de tous les parisiens...

Pour favoriser la continuité, comment attirer les jeunes des Conservatoires vers des « pratiques amateurs » à continuer au sein d'ensemble ou d'association constituée ?

Un débat est posé sur l'économie circulaire et les pratiques artistiques... Cette question est à prolonger. Peut être un thème d'un prochain travail en assises ?

Une étude est en cours et bientôt terminée sur les retombées économiques des festivals...

La prise en compte des Musiques Actuelles et d'Hydrophone par l'Agglomération est intéressante car son intervention repose sur l'ensemble du territoire. Cela a du sens et répond aux questions d'aujourd'hui.

Il existe une vraie cohérence entre l'associatif, le subventionné et le professionnel, Le dialogue amateur / professionnel devrait s'enrichir,

Il est regretté que la compétence culturelle ne soit pas pris en compte à l'aggllo de Lorient contrairement à la Communauté de Communes de Quimperlé mais certains estiment qu'on peut avancer sans cela, le travail de ce matin le prouve. Il est rappelé que certaines fois le Fait précède le Droit.

En conclusion, les participants rappellent que le Pays de Lorient est attractif, qu'une richesse culturelle y existe qui ne demande qu'à s'exprimer. Des jeunes artistes y arrivent, ils sollicitent quelques fois des services un peu en « consommateurs », il convient de mieux les fédérer et les rendre acteurs de leur territoire.

Sujet 2 :

Quelle politique langue et culture bretonne pour le pays de Lorient ?

Résumé général

L'état des lieux fait par Ronan Postig (Office public de la langue bretonne) à propos de la langue bretonne était concis et parlant : urgence, avancées, marge de progression et possibilités d'actions au niveau des communes et EPCI (l'échelon le plus pertinent sans doute). Un objectif clair fait le consensus des acteurs, jusqu'à la Région Bretagne : 10 % des enfants scolarisés en bilingue ou en immersif. Tous les territoires qui souhaitent participer à ce que langue bretonne existe encore demain devraient mettre en œuvre une politique le permettant.

Nolwenn le Crann a présenté les réalisations du pays de Quimperlé : formation des agents et élus, personnes dédiées (agents et élus), travail dans la durée. Le nombre d'enfants mis en relation avec la langue bretonne atteint 10%... quand il n'est encore que de 1% dans la zone BBO. Nolwenn précise que cette politique est le fruit d'un contexte local. Elle rajoute que ce choix politique demande un engagement constant, il est indispensable de veiller à l'application, de mettre en place un suivi. Un autre point important : travailler de façon collective avec les élu(e)s de tous bords politiques. Les politiques linguistiques sont des URGENCES qui doivent faire dépasser les clivages partidaires.

Emglev Bro an Oriant pèse 5000 adhérent(e)s et regroupe 64 associations. Une force qui fait vivre la culture et peut agir auprès des candidats aux élections et après des élu(e)s. L'action d'Emglev pourrait être renforcée grâce à une Ti ar vro (Maison de Pays).

Tifenn Siret a animé l'atelier 2 et sollicité une réflexion collective qui a abouti à la rédaction de quelques propositions. En sont ressortis quelques points notables: La langue bretonne doit être vue et entendue (ex transports publics, Fil...), les cours pour adultes doivent être proposés plus largement, des formations pour les élus et agents doivent être favorisées... L'université doit proposer des cours et diplômes de langue bretonne. Il faut penser aux besoins d'enseignants bilingues pour un avenir très proche. Il faut montrer l'intérêt économique et bien sûr culturel de la langue bretonne et du bilinguisme...il faut associer langue bretonne et plaisir ainsi que sortir de l'image des "ploucs ou militants".

Il a été exprimé que la notion de culture bretonne inscrite dans une case étiquetée était réductrice et constitue un frein. La culture en Bretagne (brittophone ou pas), les activités culturelles ou sportives en breton, le bilinguisme comme situation normale et positive sont des pistes de réflexion.

En plénière les synthèses, le dialogue avec la salle ont montré la nécessité d'une suite qui donnerait notamment plus de place aux artistes (brittophones ou pas) qu'il faudrait mieux convaincre de s'investir.

Contexte et propositions des ateliers

PROPOS LIMINAIRES

Bilan des grands témoins : OPAB + Quimperlé Communauté + Emglev Bro an Oriant

Contexte général :

- 69 % des locuteurs ont plus de 60 ans
- forte demande sur le maintien de la langue (cf étude de la Région en 2018) à plus de 75 % de réponse positive
- objectifs chiffrés : 30 000 enfants scolarisés en bilingue en 2027

Efficacité des dispositifs :

- échelle des EPCI
- avoir des référents élus et agents dédiés à la question
- formaliser un groupe de travail dédié
- les axes de développement : à définir

ENSEIGNEMENT, VISIBILITÉ, NUMÉRIQUE (selon l'OPAB)
 SIGNALÉTIQUE, FORMATION ÉLUS/AGENTS, PETITE ENFANCE ET LOISIRS en complément (selon les choix de Quimperlé Communauté)

Pays de Lorient :

- 18 000 locuteurs
- retard sur les propositions d'enseignement (moins de 5%) à l'instar de la CBBO (1%), prendre exemple sur Quimperlé (10%) et le Pays Basque (48%)
- objectifs : ouvrir de nouvelles écoles, proposer une licence de breton à Lorient, renforcer le réseau crèche et centre de loisirs en breton.
- Emglev Bro an Oriant : 64 associations, 5 000 personnes. Nécessité d'une Ti ar Vro (maison de pays) identifiée
- être présent et continuer à interroger les collectivités sur leurs pratiques et politiques en la matière

ATELIER 1 : OBJECTIFS - PENSER BILINGUE

BESOIN	PROPOSITIONS
faire voir et entendre le breton	<ul style="list-style-type: none"> • accentuer la stratégie de signalétique : transports, rues, hameaux, communication papier et numérique (exemple : bulletin municipal) de manière systématique • assumer le bilinguisme dans l'espace public : communication, automatiser le bilinguisme dans la réflexion • recruter un agent à l'échelle de l'Agglomération, en capacité de faire le lien avec les communes • animer une commission élargie en lien avec les citoyens et acteurs de terrain : associations, lieux de diffusion, médiathèques, université...
renforcer le nombre de locuteurs	<ul style="list-style-type: none"> • développer activement l'offre de filières bilingues et immersives, de la maternelle au lycée • renforcer la formation des enseignants • se donner des objectifs chiffrés de nombre d'élèves • demander une autonomie régionale de l'éducation
valoriser l'intérêt économique des pratiques langue et cultures	<ul style="list-style-type: none"> • faire l'état des lieux de l'existant et des impacts + avoir des objectifs chiffrés • convaincre le milieu économique : communication, aide à la signalétique bilingue (enseigne)

ATELIER 2 : COMPÉTENCES - RESSOURCES

BESOIN	PROPOSITIONS
connaître les ressources et compétences sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Faire le bilan des forces en présence : tissu associatif, collectivités, filières bilingues et immersives... • renforcer la connaissance des collectivités territoriales au sujet de la législation en vigueur : loi Molac, décret de décembre 2021, convention État/Région • demander plus d'autonomie décisionnelle en région sur ces

	compétences
la répartition des charges/ responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • reconnaître une compétence partagée « langue et cultures » • demande de consultation des acteurs de terrain • accompagnement des enseignants dans la prise de poste • favoriser la mobilité des enseignants bilingues • créer un observatoire d'évaluation des actions menées

ATELIER 3 : AXES PRINCIPAUX

BESOIN	PROPOSITIONS
Vivre en breton	<ul style="list-style-type: none"> • Créer du plaisir autour de la pratique de la langue • élaborer un programme concerté : c'est quoi vivre en breton ? • Valoriser la présence du breton dans les offres d'emploi • s'approprier l'histoire et la culture locales • élaborer une éducation nationale bretonne : enseignement du breton, de la matière de Bretagne, de l'histoire régionale en lien avec les acteurs de terrain • prendre en compte l'urgence de transmettre : favoriser le lien intergénérationnel
Coordonner	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des lieux d'échanges : citoyens, associations au-delà du champ langue et culture • renforcer les liens entre associations : langue et cultures et autres, comme le Fil qui a un grand rayonnement • soutenir et impulser le développement des filières immersives et bilingues • coordonner les cours du soir sur le territoire : lisibilité et professionnalisation
Communiquer	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les élus • systématiser le bilinguisme dans l'espace public • valoriser les motifs économiques de l'apprentissage de la langue et de la culture bretonnes • sensibiliser la société • le rôle du numérique

Prochaines étapes de travail

- Relance du groupe de travail, enrichi de ces Assises (décembre ?)
- Conférence de presse : communication d'éléments issus des Assises pour continuer à **mettre la culture à l'agenda public**
- Transmettre les éléments aux participants, aux élus du territoire (et les rencontrer), participer aux réseaux, groupes de travail sur nos sujets, ou les susciter.

*Pour le groupe Culture du Conseil de Développement du Pays de Lorient,
Nicolas Syz et Robert Posnic, pilotes
07 54 36 94 54
contact@cdpl.bzh*